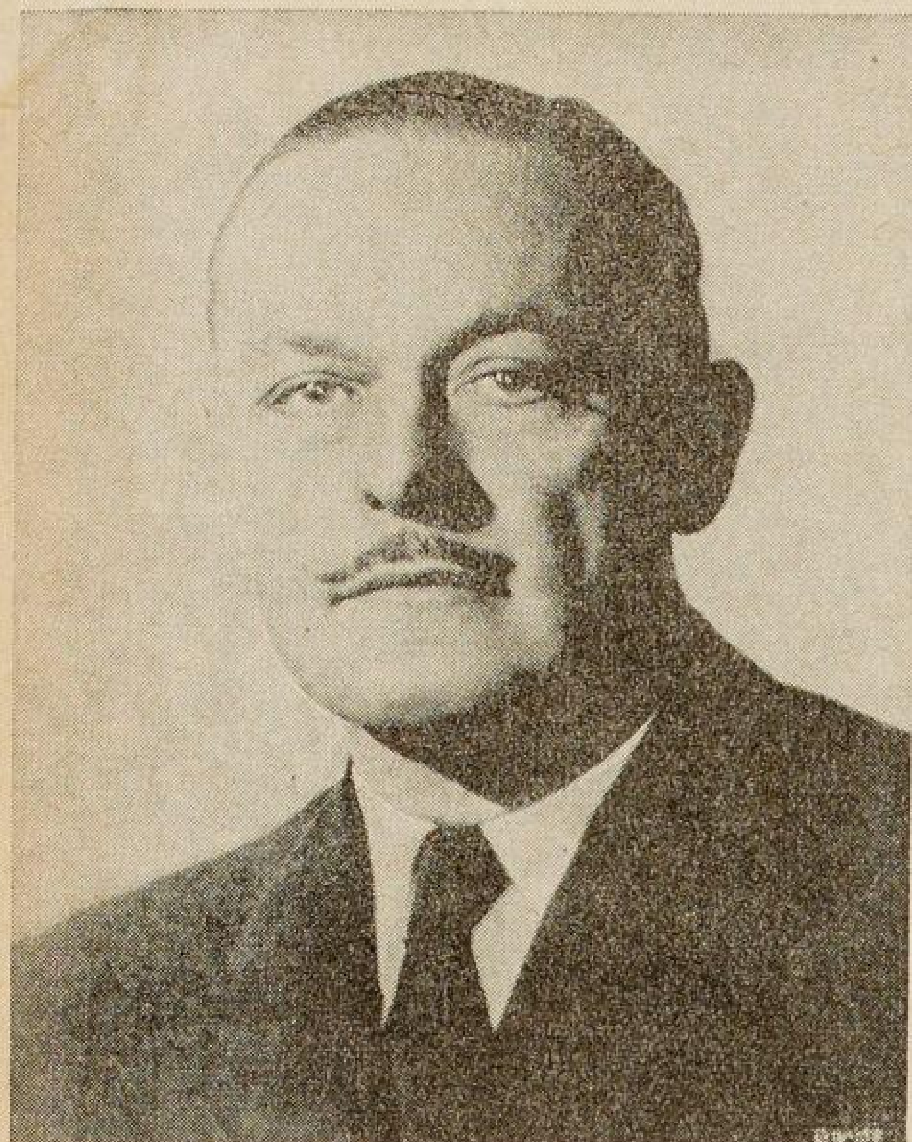

Pierre de MONTESQUIOU

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Gers 2me Circonscription

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

Candidatures d'UNION du Rassemblement Démocratique

(Président : Maurice FAURE)

Parti Radical et Radical-Socialiste - Centre Républicain et Entente Démocratique

CITOYENNES, CITOYENS !

Voilà bientôt quatre ans, vos suffrages m'ont envoyé siéger à l'Assemblée Nationale. Ce furent quatre années difficiles, traversées par des évènements graves, des heurts violents, des péripéties tragiques.

La volonté délibérée du Pouvoir d'écarter le Parlement n'a pas rendu notre travail facile. Nul, plus que moi-même, ne s'est élevé, sous la IVe République, contre les crises ministérielles répétées, l'anarchie parlementaire et l'inefficacité gouvernementale. Jai été parmi ceux qui ont appelé et aidé à la naissance d'une Nouvelle République, dirigée par des hommes compétents, intègres et efficaces, et libérée des querelles stériles des Partis.

Cependant, quoi que l'on dise, dans un Parlement rénové, le rôle du Député reste essentiel. Quel que soit le mode d'élection du Président de la République, qui, si ce n'est votre Député, sera au Parlement le porte-parole de vos désirs, de vos espoirs, de vos revendications ? Qui défendra vos intérêts ? Qui sera votre avocat auprès des Pouvoirs Publics ?

Ce rôle, pendant quatre ans, j'ai essayé de le remplir, malgré les INCOMPRÉHENSIONS, de toutes mes forces, et par un travail acharné de chaque instant. Je l'ai fait parce que, investi par vous de votre confiance, j'ai considéré que c'était là l'honnêteté la plus élémentaire et mon devoir le plus sacré. J'ai donc essayé de rendre, avec l'appui des élus de nos villes et de nos villages, les habitants de notre Département plus heureux et plus prospères quelle que soit leur opinion politique et leur condition sociale, au-delà de tout sectarisme et de toute querelle de clochers.

Les agriculteurs et les viticulteurs, si nombreux dans notre département à vocation rurale, méritaient une attention spéciale. A l'Assemblée Nationale, auprès des Pouvoirs Publics, je les ai défendus. La lutte contre les calamités agricoles, une juste rémunération des produits de la terre, des crédits pour l'équipement rural ont été nos grands soucis. Des résultats concrets ont été obtenus :

- Dégrèvements fiscaux et crédits ;

- Création de la Société d'intervention pour l'Armagnac, et garantie de bonne fin assurée par le F.O.R.M.A.

- Implantation dans le département, de villages de vacances, de gîtes ruraux, permettant à nos paysans de sauvegarder et d'entretenir leur patrimoine.

- Electrification des écarts et intervention pour accélérer les crédits et travaux d'adduction d'eau.

- Réduction et suppression de la franchise pour les assurés : maladie et risques chirurgicaux ;

- Possibilité pour les viticulteurs de la zone délimitée de l'Armagnac, de se libérer des prestations de l'alcool vinique en distillant leurs vins.

- Interventions répétées auprès des Pouvoirs Publics pour la suppression des prestations d'Alcool vinique qui ne sont en fait qu'un impôt supplémentaire.

- Création des abattoirs de Gimont et intervention pour la réalisation de ceux prévus par le Plan (Lectoure et l'Isle-Jourdain).

- Dépôt d'un projet de loi d'assurances contre les calamités agricoles.

- Pour notre jeunesse, des crédits et des subventions ont été obtenus pour la création de groupes scolaires (FLEURANCE). Le projet de collège d'enseignement technique de Lectoure doit se réaliser en 1963 et celui de Nogaro par la suite. Des crédits ont été obtenus pour l'aménagement de stades et la création de piscines (Gimont et Marsan).

Cela veut-il dire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Ce serait, de ma part, stupide de le prétendre. Ce qui a été fait n'est rien à coté de ce qui reste à faire.

1) Sur le plan national d'abord :

— Il nous faudra lutter pour défendre la République et la Démocratie.

— Il nous faudra lutter pour le respect de la légalité républicaine et la sauvegarde des libertés sans lesquelles le français ne saurait vivre.

— Il nous faudra lutter pour un Gouvernement stable et efficace, délivré de l'anarchie parlementaire, mais respectueux de la représentation nationale et du Parlement.

— Il nous faudra lutter pour la grande réconciliation nationale et effacer les séquelles de la guerre d'Algérie, pour réduire le service militaire à 12 mois et créer une armée de métier.

— Il nous faudra lutter pour une meilleure répartition des revenus de la Nation, et pour que soit effective la solidarité nationale à l'égard de nos agriculteurs, de nos artisans, des rapatriés et des vieux.

— Il nous faudra lutter pour la création de l'Europe, gage de Paix et de prospérité, car c'est de cette unité que dépend l'avenir de nos agriculteurs et de notre jeunesse.

— Il nous faudra lutter pour maintenir intact la neutralité et l'impartialité traditionnelle de notre Administration, gage de légalité républicaine.

2) A l'échelon de notre département :

Il nous faudra poursuivre l'œuvre ébauchée pendant la présente législature, car notre but est de faire profiter notre Gascogne de la prospérité générale des autres provinces françaises. Nous nous refusons à l'existence de deux France, dont l'une est prospère, et l'autre fait figure de pays sous équipé et sous développé. **Nous n'admettrons jamais, en ce qui nous concerne, que notre Gascogne soit sacrifiée au profit d'Etats, devenus étrangers, dont on connaît le comportement à notre égard.**

Nous nous battrons donc pour que tous nos compatriotes ne soient pas considérés comme des citoyens de deuxième zone, pour qu'ils soient politiquement et économiquement, selon l'expression célèbre « des FRANÇAIS A PART ENTIÈRE»

IL FAUDRA aider notre agriculture et la rendre compétitive :
- En trouvant des débouchés, surtout dans le Marché Commun
- En rationalisant les circuits de distribution ;
- En diminuant les prix de revient, notamment par l'abaissement des frais de transports ;
- En alignant les asssurances sociales, les allocations familiales et les retraites agricoles et artisanales sur le régime des salariés des villes ;

IL FAUDRA obtenir une aide financière plus importante pour accélérer les équipements de nos villes et villages, notamment, en ce qui concerne l'électricité, la voirie, les adductions d'eau, l'irrigation et l'habitat rural.

IL FAUDRA développer le Tourisme :
- En multipliant les gîtes ruraux et les villages de vacances.

IL FAUDRA poursuivre l'équipement scolaire et sportif, bâtir de nouvelles écoles primaires, secondaires, techniques et complémentaires, des terrains de sports et des piscines et créer des centres de documentation pour orienter nos jeunes.

IL FAUDRA réintégrer les rapatriés d'Algérie au sein de la Communauté Française.

IL FAUDRA défendre nos industries locales, notre artisanat, nos fonctionnaires et nos vieux.

Mes chers compatriotes gascons, vous m'avez, en 1958, honoré de votre confiance.

Aidé par les Maires et les Conseillers Généraux du Département, épaulé efficacement par mon ami Henry LAMOR, dont vous connaissez tous l'action remarquable dans l'Armagnac, je ne pense pas avoir desservi les intérêts de mes compatriotes.

Investi par le Rassemblement Démocratique, présidé par Maurice FAURE (lui-même Président du Parti Radical et Radical-Socialiste), **et qui comprend le Parti Radical et Radical-Socialiste, le Centre Républicain et l'Entente Démocratique, je me considère comme le Candidat d'UNION de tous les démocrates, de tous les républicains, de tous ceux qui luttent pour toutes nos libertés, et pour la dignité humaine. Je me considère comme le candidat d'UNION de tous ceux qui sont attachés au mieux-être et à la prospérité du Gers.**

Je vous demande de me permettre, par vos suffrages, le 18 Novembre prochain, de continuer l'œuvre de rénovation gasconne qu'avec votre appui j'ai ébauchée.

Tous unis, nous défendrons notre Gascogne.

Tous unis, nous défendrons la Démocratie, la République et la Liberté.

VIVE LA FRANCE ! VIVE LA RÉPUBLIQUE !
VIVE LA GASCOGNE !

Pierre de MONTESQUIOU

Chevalier de la Légion d'honneur - Croix de Guerre 1939-45
Croix de la Valeur Militaire - Combattant Volontaire de la Résistance
Docteur en Droit - Licencié ès-Lettres - Diplômé de Sciences Politiques
Propriétaire-Agriculteur
MAIRE DE MARSAN - CONSEILLER GÉNÉRAL DU GERS
DÉPUTÉ SORTANT

Henry LAMOR

Croix de Guerre 1939-45 - A.P.G. 1940-45
Docteur en Droit - Licencié ès-Lettres
Diplômé de Sciences Politiques
Propriétaire-viticulteur à CRAVENCÈRES, par Nogaro

R. BOUSQUET - CONDOM